This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

LES NIELLES

DE LA

BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE BELGIQUE.

Extrait du t. XXIV, n° 5, des *Bulletins de l'Académie royale de Belgique.*

LES NIELLES

DE

LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE BELGIQUE.

NOTICE

lue à la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique,

séance du 13 mai 1857;

PAR

M. L. ALVIN,

Membre de l'Académie et conservateur en chef de la Bibliothèque royale.

AVEC FAC-SIMILE PHOTOGRAPHIQUES.

BRUXELLES,

M. HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE.

1857.

170. k. 66.

BIBLIOTHECA · BODLEIANA

NOTICE

SUR

QUELQUES NIELLES ITALIENS RETROUVÉS DANS UN CAHIER D'INSTITUTES DU DROIT ROMAIN, DICTÉ EN L'ANNÉE 1600, A L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN.

On a bien raison de dire qu'on trouve tout dans les livres, car ils sont les conservateurs par excellence. Indépendamment de ce que leurs auteurs y ont mis, ils transmettent à la postérité une foule de choses intéressantes pour l'archéologue. Il y a tel volume dont on ne lira plus deux phrases et qu'on conserve avec un soin religieux, parce qu'il a plu à Grolier de le revêtir d'une enveloppe splendide, tel autre parce qu'il porte, à son titre ou au dernier feuillet, une date qui lui donne la valeur d'un document historique, tel autre enfin, parce qu'un homme célèbre y aura griffonné quelques notes.

Dans une bibliothèque, tous les livres sont égaux devant le catalogue, il n'en est aucun qu'on ait le droit de rejeter

sous prétexte d'insignifiance. Laissant au public qui fréquente la salle de lecture le soin de lire les livres mêmes, un bibliothécaire doit les explorer à l'intérieur et à l'extérieur, *intus et in cute;* il doit sonder le carton que recouvre la basane ou le vélin : des trésors y sont quelquefois cachés. Quand je dis des trésors, je ne parle point au figuré. Sans faire mention des billets de banque trouvés quelquefois entre les feuillets de volumes vendus aux enchères, je puis citer, *de visu*, la trouvaille de 18 pièces d'or — des *angelots* et des *nobles à la rose* — qu'un des employés de la Bibliothèque royale de Bruxelles a fait tomber, il y a deux ans, du dos d'une vieille pharmacopée où un médecin du XVIme siècle les avait cachées pour les soustraire sans doute aux soudards du duc d'Albe. Ces pièces font aujourd'hui partie du médaillier de notre établissement.

Nous avons fait sortir du carton que recouvrait le cuir gaufré d'une reliure de 1525, seize fragments de gravures absolument inconnues des iconographes, et dont plusieurs appartiennent au premier temps de l'invention de l'impression des estampes. Nous avons extrait de cachettes semblables une foule de documents intéressants, entre autres, un mandement promettant *pardons et indulgences* aux personnes qui feraient des libéralités à l'Hôtel-Dieu de Paris, pièce émanant de l'archevêque de Bourges, en 1521; plus une affiche de la même date, annonçant une *loterie* d'objets d'orfévrerie, organisée, avec l'approbation du Roi Très-Catholique, par la confrérie de Saint-Georges, à Malines.

Encouragé par ces premiers succès dus au hasard, je n'ai cessé depuis de poursuivre mes recherches. C'est dans ce but que j'ai chargé, l'année dernière, M. le conserva-

teur adjoint Mathieu de visiter tous les manuscrits de la Bibliothèque de Bourgogne et de les feuilleter, depuis le premier jusqu'au dernier, afin de me signaler ceux dans lesquels se trouvent des gravures, soit comme dépendant du texte, soit accidentellement fixées sur les gardes, sur les marges ou dans l'intérieur. Ce premier triage ayant été terminé, il y a quelques semaines, j'ai, à mon tour, feuilleté et exploré tous les volumes réservés, et j'ai eu le bonheur d'y rencontrer une foule de pièces d'un grand intérêt pour l'art.

Un de ces volumes mérite, avant tous les autres, de fixer l'attention, par le nombre et le haut prix des estampes qu'il renfermait; il porte le n° 4086 de l'inventaire général, et est intitulé : *Gerardi Corselii ad Institutiones Justiniani auctarium.* C'est le cours d'*Institutes* donné, à l'université de Louvain, par *Gérard de Coursèle*, célèbre professeur de droit, dont la vie se trouve dans Paquot, tome II, p. 472, éd. in-fol.

Le volume a été écrit sous la dictée du professeur, en l'année 1600, par *Jean Van Sestich*, dont la signature qui se trouve sur la garde est répétée sur le titre. Une note à la fin du volume porte ce qui suit : *Finiunt feliciter. Dictavit Clariss. Dom. Doct. Gerardus Corselius I.U. Doctor. Postmodum primarius Antecessor* CIↃ. IↃ. C.

Excepit Joann. Van Sestich, postmodum I.U. Doctor ac Praes. Coll. Donatiani et deinde regius Decretorum professor.

Cette note du dernier feuillet du livre est évidemment postérieure au reste du manuscrit; elle indique une main plus ferme et moins rapide, celle d'un homme mûr; elle ne peut avoir été écrite qu'après l'année 1614. En effet, Corsélius fut professeur des *Institutes* depuis 1596 jus-

qu'en 1606, et plus tard *primarius antecessor*, ce qui signifie, je pense, professeur de la première chaire de droit civil. J. Van Sestich se donne dans cette note le titre de J. V. D. (*Juris utriusque Doctor*), titre qu'il n'obtint qu'à la promotion de 1614. (Vernulæus, *Fasti. Acad.*, édition de 1650, p. 206.)

Ce Van Sestich, fils d'Antoine, dont le nom est quelquefois latinisé en *Sexagius*, était de Malines. Il fut chanoine de Saint-Pierre et professeur des Décrétales. Il a publié : *Nova ratio tradendi jurisprudentiam.* Il mourut le 4 des ides de novembre 1634.

Parmi les nombreuses estampes que contenait le volume, il s'en trouvait d'un très-grand prix, entre autres des empreintes de *nielles italiens*. Le chanoine professeur, et non pas l'étudiant en droit, avait donc transformé son cahier en *album*. Comment, à Louvain, vers 1620, a-t-il pu se procurer ces empreintes de nielles italiens? Comment surtout a-t-il pu avoir en sa possession jusqu'à quatre épreuves du même nielle, lorsqu'il n'est pas un cabinet qui en possède plus de deux? C'est ce qu'il m'a été impossible d'expliquer autrement que par des conjectures dont je ferai grâce à l'Académie.

Ayant enlevé des marges, pour les placer dans le cabinet des estampes, les nielles qui font l'objet de la présente notice, je crois devoir donner ci-après une description détaillée du manuscrit, avec indication des feuillets où les pièces se trouvaient fixées.

Quelle voie ce volume a-t-il suivie pour venir des mains du chanoine Van Sestich sur les rayons de la *Bibliothèque de Bourgogne*? Les inventaires seuls pouvaient nous l'apprendre. Le catalogue de Viglius était de date trop ancienne, celui plus récent de Franquen n'en fait aucune

mention, on ne le trouve pas même dans celui de Gérard; il paraît pour la première fois sous le titre de *Commentarius in Institutiones Justiniani*, au n° 1208 d'une liste de manuscrits qui ont été restitués à la Belgique par la France, en 1815 (1), qui sont demeurés aux archives de l'État jusqu'en juin 1827, et qui ont été remis par M. Gachard, secrétaire adjoint des Archives du royaume, à M. Sylvain Van de Weyer, conservateur de la Bibliothèque royale des manuscrits, comme il conste d'un procès-verbal du 7 du même mois.

M. Marchal le renseigne dans son inventaire publié en 1842 et indique qu'il contient des portraits.

Personne ne paraît avoir soupçonné jusqu'ici la valeur des estampes que ce volume renfermait. Lorsque je l'ai exploré pour la première fois, j'ai constaté que deux pièces en avaient déjà été enlevées. On en voyait la trace au recto du feuillet 32, sur la marge de droite, vers le haut; et au recto du feuillet 241, au bas du chapitre; cette dernière pièce était ronde.

A quelle époque ont-elles été détachées. Étaient-ce des portraits ou des nielles? C'est ce qu'il est impossible de découvrir. J'ai vérifié toutefois, par le registre de sortie, tenu depuis 1830, que le volume n'a jamais, depuis cette date, été prêté à l'extérieur. J'ai pris soin de transcrire,

---

(1) Le précieux volume qui nous occupe a donc été transporté à Paris précisément à l'époque où l'abbé Zani trouva, à la Bibliothèque nationale, la fameuse *Paix* de Maso Finiguerra, découverte qui attira l'attention des iconophiles sur les empreintes de nielles. Nous pouvons nous féliciter aujourd'hui que le manuscrit de Van Sestich ne soit pas venu sous les yeux du savant abbé ou de M. Duchesne; car, dans ce cas, les estampes qu'il contenait seraient allées indubitablement grossir la collection française, et il n'y a guère d'apparence qu'elles fussent revenues à Bruxelles en 1815.

sur les premiers feuillets blancs du manuscrit, l'inventaire des pièces que j'en ai enlevées.

DESCRIPTION.

Le volume est un petit in-quarto, mesurant 21 centimètres de hauteur sur 16 de largeur.

La reliure est en veau gaufré avec fermoirs, coins et rosaces en bronze repoussés et ciselés; quatre coins et cinq clous à chaque plat. Sur les bords extérieurs des coins, on lit en caractères gothiques MARIA HILF UNS (*Marie, secourez-nous*). Ce qui ferait croire que la reliure est allemande.

Le manuscrit est sur papier; une partie des pages sont réglées en rouge pour marquer les marges; il y a 467 feuillets numérotés au recto. Avant le titre, un cahier de papier blanc d'une dizaine de feuillets non numérotés : il y en a un nombre égal après l'*explicit*.

Le titre est imprimé avec une encre bleuâtre, et entouré d'une bordure en types mobiles d'un autre tirage et avec une encre plus grise. Ce titre porte en petites capitales : GERARDI CORSELII AD INSTITUT. JUSTINIANI AUCTARIUM. — LOVANII JO. VAN SESTICH SCR. Cette adresse est séparée du reste du titre par un fleuron.

Les estampes que contient ce volume sont collées, soit sur les marges, soit sur les feuillets blancs qui précèdent ou suivent le texte, ou sur ceux qui y sont intercalés sans porter de numéros. Ce sont des portraits, des culs-de-lampe, des vignettes et des empreintes de nielles italiens. Les lettres initiales des chapitres sont découpées dans des livres imprimés et appliquées sur le manuscrit. Elles recouvrent la lettre écrite à la main. On trouve aussi sous

les nielles quelques notes écrites sur les marges avant qu'elles fussent illustrées.

Les portraits entremêlés, sans aucun ordre apparent, appartiennent à quatre séries et sont de quatre graveurs différents (1).

Série A. Trente-huit bustes de jurisconsultes et de législateurs, gravés en Italie. Ils sont réunis par quatre et une fois par deux sur une même feuille. Les feuillets sur lesquels ils sont collés ont le même encadrement imprimé que le titre. Cette série ne porte pas de numéro. Le nom des personnages est gravé au-dessous en petites capitales. Chaque portrait, entouré d'un trait carré, mesure : haut. 60 millimètres, larg. 50 millimètres.

Série B. Soixante et un bustes de jurisconsultes et de législateurs, gravés en Italie, un peu plus tard que les précédents. Ils portent un numéro à gauche, en haut. Le nom des personnages est en italique. Ils sont disposés de la même manière que ceux de la série précédente. Mesure : haut. 60 millimètres, larg. 47 millimètres.

Série C. Vingt-huit bustes de jurisconsultes célèbres. Gravure française dans le genre de Thomas de Leu, numérotés à gauche, en haut. Le nom au-dessous en italique. Chaque portrait est isolé; ils sont tous collés sur la marge; ils mesurent : haut. 45 millimètres, larg. 29 millimètres.

Série D. Trois bustes de législateurs, aussi collés sur les marges. Travail italien, burin plus gros. Mesure : haut. 50 millimètres, larg. 29 millimètres.

Les pièces de ces quatre séries n'ont pas été enlevées du volume.

---

(1) Voir la liste des portraits, à la fin de cette notice.

Le chanoine Van Sestich, en illustrant les marges de son cahier d'*Institutes*, s'est plusieurs fois permis un *calembourg-rébus* qui ne déparerait point la dernière page de l'*Illustration française*. Dans tout le cours des leçons, quand il veut indiquer une *solution*, il place sur la marge, en regard du texte, une portée de *plain-chant* avec les notes *sol*, *ut*, *si*, suivies d'*io* (*solutio*) : *io*.

PREMIÈRE PARTIE.

NIELLES.

La Russie est la seule contrée où se soit perpétuée, sans interruption, la tradition des procédés employés par les artistes byzantins pour la confection des nielles. On travaille encore aujourd'hui dans les ateliers de Toula et de Kalouga absolument comme au XIme siècle, lorsque le moine Théophile (1) enseignait, dans son livre intitulé : *Diversarum artium schedula*, la pratique de l'art de préparer et d'appliquer le *niello*. Cette fabrication paraît avoir été importée sur les bords du Volga et du Dnieper à une époque très-reculée, et elle y a été religieusement conservée; mais elle y est demeurée stationnaire, aussi bien comme procédé que comme moyen de développement de l'art proprement dit. Il n'en a pas été de même de l'Italie : initiée seulement au XVme siècle à ce genre d'ouvrage, elle a su l'élever à la hauteur d'un art digne de tenir sa place entre la peinture et la sculpture. Les orfévres florentins de ce siècle et du suivant l'ont pratiqué avec le plus brillant succès; bien plus, l'un d'eux, Maso Finiguerra, a découvert, en faisant des nielles, l'art d'imprimer la gravure en creux; de sorte que l'on peut dire que ce dernier art doit son existence à l'autre.

---

(1) Voyez Théophile, prêtre et moine, *Essai sur divers arts*, publié par M. le comte Charles de L'Escalopier. Un volume in-4°. Paris, J.-A. Toulouse, 1843.

Le nielle, vous le savez, est une gravure au burin sur lame d'or ou d'argent, dont les tailles sont remplies d'une matière colorée adhérente au métal. Le sujet s'y montre en clair sur un fond uni, ordinairement noir. Les ombres y sont formées par des hachures menues et serrées. En étudiant les estampes des premiers graveurs italiens, on ne peut s'empêcher de reconnaître une filiation manifeste entre la gravure du nielle et le travail du burin des graveurs en taille-douce. Ce sont évidemment les mêmes ouvriers qui ont passé de la pratique du nielle à la gravure sur cuivre pour l'impression. D'abord les traits des contours sont fortement accusés, profonds et durs ; les ombres rares et exclusivement formées de hachures très-menues, droites et serrées. C'est encore le procédé de Marc-Antoine et de son école. Les tailles arrondies, suivant le modelé des objets, n'apparaissent que sous le burin des graveurs allemands et hollandais. La première trace s'en voit déjà chez Albert Durer et Lucas de Leyde; mais les Cort, les Goltzius, les Sadeler les importent au sein de l'Italie même, et elles finissent par dominer complétement sous la main des artistes interprètes de Rubens.

Revenons à l'introduction du nielle en Italie. M. le comte Léopold Cicognara (1) l'attribue au cardinal Bessarion. Lorsque ce prélat vint à Florence, en 1439, pour assister au concile œcuménique, qui avait pour objet la réunion des Églises grecque et romaine, il avait avec lui un autel portatif, travail byzantin orné de nielles d'une grande beauté. On suppose, avec beaucoup d'apparence de

---

(1) *Memorie spettanti alla storia della calcografia del commend. conte Leopoldo Cicognara. Prato, nella tipografia dei Fratelli Grachetti,* 1831. Grand in-folio de 104 pages, avec 18 planches de fac-simile.

raison, que c'est à la vue de cet ouvrage, et en se guidant sur les indications du moine Théophile, que les orfévres florentins, à la tête desquels il faut placer Maso Finiguerra, se mirent à exécuter des nielles. Le cardinal Bessarion, ayant été nommé commanditaire du monastère d'Avellana, fit don à la communauté du précieux autel, qui fut longtemps conservé dans la sacristie, d'où il est passé dans la collection du comte Cicognara.

Les principaux orfévres italiens qui ont travaillé dans ce genre sont Jean Dei, Antoine Pollajuolo, François Raibollini, dit le *Francia*, Nicolas Rosa, Stefano Peregrini et Maso Finiguerra, le plus fameux de tous. Ce dernier grava, pour l'église de Saint-Jean de Florence une *Paix* niellée que l'on conserve aujourd'hui au musée de la même ville. Les registres de la fabrique du baptistère contiennent la mention du payement de ce travail, en l'année 1452, à l'orfévre, qui en reçut le prix, considérable pour le temps, de soixante-six florins d'or (environ deux mille deux cents francs). Cette *Paix*, qui représente le *Couronnement de la Vierge*, a été reproduite en *fac-simile* dans les ouvrages les plus importants qui traitent de l'origine de la gravure.

Ce n'est pas seulement comme travail d'orfévrerie que les nielles offrent un si grand intérêt; ils sont aujourd'hui des monuments qui viennent témoigner de la priorité de l'invention de la chalcographie en faveur de l'Italie. On attribue en effet la découverte de l'art d'imprimer les gravures en taille-douce à l'usage que suivaient les orfévres nielleurs de tirer des épreuves de leurs planches inachevées, afin de juger du degré d'avancement de leur travail. On prétend que Finiguerra, guidé par son génie ou servi par un heureux hasard, substitua le papier mouillé à la terre plastique et au soufre, qui avaient jusque-là servi à pren-

dre les empreintes. Ces épreuves sur papier, obtenues par Finiguerra et par ceux qui l'ont imité, sont très-rares, d'abord à cause de leur ancienneté, ensuite parce que les artistes n'ont jamais pu en tirer qu'un très-petit nombre, avant de soumettre leur planche à l'opération du niellage, et qu'après l'opération, tout tirage est impossible.

On trouve dans les collections des nielles de plusieurs espèces. D'abord, les planches mêmes de métal recouvertes de leur émail; en second lieu, des empreintes en soufre, et enfin, des épreuves sur papier. Ces dernières sont les seules qui présentent un intérêt sérieux pour l'histoire de la gravure, mais les autres viennent fort à propos pour établir l'identité des épreuves et des planches.

Avant de classer une estampe dans la catégorie des nielles, il est nécessaire de la soumettre à un minutieux examen; car on rencontre dans plusieurs collections des pièces qui ne sont que des copies exécutées d'après des planches d'argent niellées. Il existe toute une suite de trente-quatre estampes reproduisant, par la gravure, les diverses planches du cabinet Durazzo, de Gênes, planches qui sont aujourd'hui conservées au Musée de Turin. Ces estampes ne sont que des *fac-simile* qu'il ne faut pas confondre avec les épreuves originales de nielles: celles-là sont toujours d'un travail plus régulier, particulièrement dans les fonds. Le graveur de nielle doit évider le fond de sa planche à une certaine profondeur, afin que l'émail y adhère, et pour l'y mieux retenir, il doit le couvrir de tailles rudes, offrant des bavures ou aspérités. Cet état particulier des fonds apparaît clairement sur les épreuves tirées de ces sortes de planches; il en rend le tirage inégal.

On ne s'était guère occupé de ces épreuves de nielle, lorsque, en 1797, l'abbé Zani découvrit, à la Bibliothèque

nationale de Paris, une estampe de la collection Desmarolles, classée jusque-là parmi les maîtres italiens anonymes, qu'il reconnut pour une épreuve de la fameuse *Paix* de Finiguerra, dont j'ai parlé tout à l'heure. Il constata d'une manière irréfutable que c'était bien une épreuve tirée de la planche avant l'application du nielle. Or, comme l'ouvrage a été payé en 1452, il était impossible qu'une épreuve en eût été tirée après cette date; le savant iconographe avait donc réellement découvert le monument le plus ancien de la gravure en taille-douce auquel on pût assigner une date certaine. Les dates les plus anciennes que l'on trouve sur les gravures allemandes ne remontent point au delà de 1465. Quelle n'a point dû être ma surprise et ma satisfaction, en reconnaissant des épreuves authentiques de nielles dans 29 des pièces que j'ai trouvées collées sur les marges d'un cahier d'étudiant, où elles sont restées pendant plus de deux siècles! Par cette trouvaille il est avéré que, déjà vers l'an 1615, on pouvait compter d'illustres iconophiles dans notre pays, et que Claude Maugis n'est pas le premier qui ait collectionné des estampes italiennes de ce côté-ci des Alpes.

I. *Nielles déjà décrits.*

Les nielles trouvés dans notre volume sont au nombre de 14, dont plusieurs sont en double, en triple et même en quadruple épreuve; en tout 29 pièces.

Cette circonstance de rencontrer à la fois quatre épreuves d'un même nielle, paraîtra sans doute extraordinaire, lorsqu'on se rappellera cette assertion de Duchesne aîné : « Les anciennes estampes italiennes sont toujours rares, et il y a lieu de penser qu'elles n'ont jamais été tirées qu'à petit nombre. L'imperfection des moyens employés pour

imprimer les estampes devait en donner beaucoup de défectueuses, c'est ce qui explique pourquoi l'on trouve des épreuves si usées d'une estampe qui pourtant n'est pas commune; mais je ne pense pas qu'il en soit ainsi des nielles, dont probablement on n'a jamais tiré que deux ou trois épreuves. Cependant, quelquefois on a cru qu'à force de recherches on en découvrirait; mais, depuis vingt-cinq ans que l'attention a été appelée sur ce sujet, les soins les plus assidus des amateurs ont procuré la découverte d'un nouveau nielle plutôt qu'une seconde épreuve de la même planche d'argent. » (*Essai sur les nielles*, p. 48) (1).

La description de onze des quatorze nielles que j'ai trouvés se lit soit dans l'*Essai* déjà cité, soit dans le *Voyage d'un iconophile* du même auteur.

1. *Deux enfants jouant avec un chien.*

Trois épreuves collées sur les marges, au recto du feuillet 3, au verso du feuillet 132 et au verso du feuillet 268.

On en lit la description suivante dans l'*Essai sur les nielles*, au n° 294 : « Deux enfants jouant avec un chien couché au milieu d'eux et tourné vers la gauche. Dans le fonds, à droite, quelques épis, à gauche un cep de vigne. Larg. 1 p. 7 lig., haut. 1 p. 1 lig. *Cabinet Sykes*, n° 1179. »

---

(1) Cette assertion de M. Duchesne n'a pas été démentie par les faits; ce n'est point que son livre n'ait rencontré des contradicteurs : le comte Léopold Cicognara, dans son travail déjà cité, a relevé plusieurs erreurs et omissions de l'*Essai* de l'écrivain français; mais, s'il a révélé l'existence de 292 planches d'argent niellées inconnues à M. Duchesne, il n'augmente que de deux ou trois le nombre des épreuves sur papier déjà connues.

Nos trois épreuves répondent en tout point à cette description.

Toutefois, la plante indiquée comme un cep de vigne ne paraît pas très-bien caractérisée par le dessinateur. Les dimensions de nos épreuves, entièrement rognées, sont aussi les mêmes, soit, en mesures métriques, larg. 43 millimètres, haut. 29 millimètres.

Il existe donc maintenant quatre épreuves sur papier de ce nielle : l'une, qui a servi à la description de M. Duchesne, faisait partie du cabinet Sykes, de Londres; elle a été vendue en 1824; j'ignore où elle est aujourd'hui; les trois autres sont ici. Chacune des nos épreuves porte bien le cachet d'un tirage d'essai; elles offrent entre elles quelques légères différences qui proviennent de l'imperfection des procédés employés pour l'impression.

2. *Portrait d'une dame.*

Deux épreuves, au recto des feuillets 25 et 382.

Description de M. Duchesne, n° 347. « Jeune dame à mi-corps, vue presque de face et tournée à droite. Ses cheveux sont plats et divisés sur le dessus de la tête; elle a plusieurs tresses, dont deux descendent sur la joue gauche et deux sur la joue droite. De chaque côté de ce portrait s'élèvent deux rinceaux d'ornement. Cette pièce est chantournée par le haut, avec un double trait dans plusieurs parties. Haut. 1 p. 4 lig., larg. 1 p. »

L'examen attentif de nos épreuves donne lieu aux observations suivantes : d'abord, cette tête présente un trait caractéristique qui paraît avoir échappé à l'auteur de la description. C'est un fin cordonnet qui traverse le front et passe sur les bandeaux, comme au portrait si connu de

la belle Ferronière. En second lieu, les tresses qui, sur nos épreuves, ne sont que très-légèrement indiquées, ne touchent point la joue gauche; elles ressortent sur le fond, à une ligne environ du contour de la joue; celles de droite sont sur la joue même, mais à peine visibles. Quant au double trait, nos épreuves sont rognées de trop près pour permettre de le distinguer.

La description de Bartsch, empruntée par M. Duchesne au *Peintre-Graveur,* t. XIII, p. 56, n° 17, a été faite, non d'après une épreuve de nielle, mais d'après la copie d'un nielle d'argent du cabinet Durazzo. Nos deux épreuves étant des empreintes de tirages effectués avant que la plaque de métal ne fût niellée, il n'y a rien d'étonnant à ce que la trace des tresses y soit moins marquée que dans la copie faite d'après l'ouvrage entièrement achevé. La même observation expliquerait l'absence du double trait dans nos épreuves qui sont vraisemblablement les seules qui existent.

Remarquons aussi que l'amateur louvaniste qui, il y a plus de deux siècles, a collé cette estampe dans son cahier d'Institutes, avait écrit au-dessous, à l'encre rouge, le nom de CALPURNIA.

Les dimensions de nos épreuves sont : haut. 36 millimètres, larg. 27 millimètres.

3. *Trois femmes dansant.*

Deux épreuves, au recto des feuillets 28 et 337.

Description de M. Duchesne, n° 287. « Trois femmes se donnant la main et dansant ensemble. Deux d'entre elles tiennent chacune une branche de laurier; leur marche est dirigée vers la gauche. Le haut de la pièce forme un

double cintre, avec une clef retombante au milieu. Dans la marge d'en bas, on voit la lettre P, qui est la marque de Peregrini. — Dimension de la gravure : haut. 1 p. 8 lig., larg. 1 p. 6 lig. Dimension de la planche : haut. 1 p. 11 lig., larg. 1 pouce 7 lig. *Bibliothèque du Roi.* Cette épreuve est d'une encre un peu bleuâtre. »

Nos deux épreuves répondent parfaitement à la description ci-dessus transcrite, seulement ce n'est pas une, mais trois branches que chaque femme porte à la main. Les marges étant entièrement rognées, la lettre initiale du nom du maître a disparu. L'impression est d'une encre très-noire. Il existe donc aujourd'hui trois épreuves de ce nielle; notre dépôt en possède deux; la Bibliothèque impériale de France possède l'autre. Notons en outre, que le chanoine louvaniste avait écrit au-dessous de l'épreuve placée à la page 28 les mots suivants : o HYMEN o HYMENÆE HYMENADES o HYMENÆE, et que cette estampe se trouvait placée au commencement du paragraphe intitulé : *Ad tit. de Nuptiis*, et c'est le seul point de rapport qu'il y eût entre le texte et l'illustration.

4. *Arabesques avec mascaron.*

Trois épreuves, au recto des feuillets 52 et 140, et au verso du feuillet 254.

Description de M. Duchesne, Voyage d'un iconophile, page 327. — « Des arabesques au milieu desquelles est placé un mascaron surmonté d'un vase : deux Amours sont assis de chaque côté; celui à gauche est vu par le dos; le fond est noir. Sur de petites places réservées on voit, à gauche, la lettre N, à droite, la lettre O. »

Cette marque est celle de Nicolas Rosa ou Rosex, connu

sous le nom de *Nicoletto da Modena* et dont M. Duchesne, dans son *Essai*, n'indique que trois ouvrages, qui sont les n°s 15, 16 et 315. Le quatrième, qu'il avait vu, à Gand, dans le cabinet de M. Brisard, postérieurement à la publication de l'*Essai*, est passé depuis dix ans dans notre collection, de sorte que le cabinet de Bruxelles possède aujourd'hui les quatre seules épreuves connues des *arabesques au mascaron*. L'une de nos épreuves présente une particularité intéressante qui en fait un état distinct, c'est que le fond est presque tout blanc. Le tirage de cette épreuve paraît donc avoir été opéré avant que les parties du fond, destinées à être recouvertes par le nielle, eussent été entièrement évidées par le burin. C'est du moins l'explication qui se présente le plus naturellement; mais, en comparant cette épreuve à celle de Brisard, la dernière paraît d'un état antérieur : on n'y trouve pas plusieurs travaux qu'on voit sur celles récemment découvertes, et pourtant le fond de l'épreuve de Brisard est entièrement couvert de tailles et évidé. Peut-être la particularité signalée plus haut ne provient-elle que de l'imperfection des procédés employés pour le tirage.

Dimension : haut. 23 millimètres, larg. 55 millimètres.

5. *Trois enfants dansant.*

Trois épreuves au recto des feuillets 101, 411 et 445.

Description de Duchesne. — « Trois enfants se donnant la main et dansant ensemble. Au bas est la marque P, qui désigne le nom de Peregrini. Larg. 1 p. 5 lig., haut. 10 lig. *Cabinet Malaspina*, t. II, p. 9. »

La marge de nos épreuves étant rognée, la marque du maître n'y est plus. Je ferai une observation au sujet de la

Duch No 214 col V. Scotch

description de M. Duchesne. C'est que deux des enfants seulement se tiennent par la main; le troisième, qui est le plus à gauche, précède ses compagnons, mais il ne les touche pas; il est vu par le dos, tandis que les autres sont vus de face.

M. Duchesne n'a pas vu ce nielle qui fait partie de la collection Malaspina (1); c'est pour cela que sa description est incomplète. Je crois donc utile de la compléter, en ajoutant les détails suivants: Les trois enfants sont nus; quelques bandelettes enroulées autour de leurs bras voltigent à la hauteur de leurs épaules. Les deux premiers, qui viennent de la droite, se tiennent par la main. Le premier est debout sur la jambe droite, le second sur la gauche, le troisième sur la droite; ils ont tous les trois une jambe et un bras levés. Le dessin de cette pièce est d'une grande pureté et rappelle l'école de Raphaël pour la grâce des attitudes.

Dimensions de nos épreuves : haut. 20 millimètres, larg. 36 millimètres.

6. *Triomphe de Neptune.*

Quatre épreuves, au recto du feuillet 71, au verso des feuillets 204, 270 et 450.

Description de M. Duchesne, n° 214. — « Le dieu de la mer, tenant son trident de la main gauche, est dans un char dirigé vers la gauche et traîné par deux chevaux marins, conduits chacun par un triton qui nage à côté d'eux.

---

(1) L'épreuve de ce cabinet est sur papier; elle était unique jusqu'ici; maintenant il en existe quatre, dont trois appartiennent à la Bibliothèque royale de Bruxelles.

Au milieu de la marge, en bas, sont gravées les lettres O· P· D· C·, qui sont les initiales des mots *Opera Peregrini Da Cesena* (1). Larg. 2 p. 4 l., haut. 1 p. 2 l., y compris la marge. *Cabinet Malaspina*, t. XIII, p. 208, n° 5. »

Comme pour la pièce précédente, l'inscription manque à nos épreuves complétement rognées et qui mesurent : haut. 28 millimètres, larg. 61 millimètres.

Bartsch décrit cette pièce comme une copie d'un ancien nielle. M. Duchesne, qui la classe parmi ceux dont il existe deux épreuves, a nécessairement compté dans ce nombre l'épreuve qui a servi à la description de Bartsch et celle de Malaspina. Ces deux épreuves sont-elles bien des nielles toutes les deux? Il est permis d'en douter quant à celle de Bartsch, qui est probablement au cabinet de Vienne. Quoi qu'il en soit, il existe aujourd'hui six épreuves de cette planche; c'est donc le nielle dont on connaît le plus grand nombre d'épreuves. Quatre de ces épreuves sont dans notre dépôt, et il ne peut s'élever aucun doute sur leur authenticité; elles ont tous les caractères des empreintes tirées des plaques gravées non encore niellées.

7. *Mercure et Bacchus enfant.*

Une seule épreuve, au recto du feuillet 294.

Description de M. Duchesne, n° 218. — « Bacchus enfant est présenté par Mercure à Ino, sœur de sa mère; elle est à demi couchée du côté gauche, et donne à têter à ses deux enfants, Léarque et Mélicerte. L'aigle de Jupiter pa-

(1) Voir, à l'occasion de cette attribution, le mémoire du commandeur comte L. Cicognara.

Duch No 218. col. V. Jestich

rait derrière Ino, et indique la protection que ce dieu accorde à l'enfant dont il veut cacher l'existence à Junon. Haut. au milieu, 1 p. 9 l., larg. 1 p. 8 l. *Bibliothèque du roi*, *Cabinet Sykes*, n° 1172. *Cabinet Woodburn*. Cette dernière épreuve est superbe. »

La nôtre est aussi d'un tirage parfait et d'une belle encre. Elle mesure : haut. 47 millimètres, larg. 45 millimètres. J'ajouterai que le haut est chantourné en forme d'accolade, qu'il offre à l'intérieur un fleuron et que les angles d'en bas sont coupés par un double trait.

M. Duchesne classait cette pièce parmi celles dont il existait trois épreuves; elle doit figurer maintenant dans la liste des nielles à quatre épreuves.

8. *Samson terrassant le lion.*

Une seule épreuve, au verso du feuillet 401.

Description de M. Duchesne, n° 18. — « Samson, tourné vers la droite, déchire la gueule du lion : un arbre se voit dans le fond de chaque côté. Ce nielle est très-bien exécuté. Larg. 1 p. 6 l., haut. 9 lig. *Cabinet Sykes*, n° 1135. »

J'ajouterai à cette description que Samson est vu de profil, qu'il est nu, sauf un manteau qui flotte au vent et découvre entièrement le corps; qu'il a le genou gauche sur le flanc du lion. Les deux arbres sont des orangers dont on voit les fruits.

Dimensions : haut. 20 millimètres, larg. 40 millimètres.

L'épreuve unique décrite par M. Duchesne appartenait au cabinet de M. Marc Masterman Sykes, qui a été vendu à Londres, en 1824. J'ignore où elle se trouve aujourd'hui; la deuxième épreuve connue est dans notre collection.

9. *Guerrier portant un trophée.*

Une seule épreuve, au recto du feuillet 94.

Description de M. Duchesne, n° 272. « Un homme vu de profil et marchant vers la droite tient une lance de la main droite et de l'autre, il porte sur son épaule une haste, dont le bout est surmonté d'un trophée d'armes : à droite et à gauche on voit deux colonnes tronquées; sur le piédestal de celle de gauche, on lit : DIVO MARTI. Le fond est noir. Haut. 1 p. 4 lig., larg. 1 p. 1 lig. »

Bartsch décrit ce nielle parmi les gravures des anciens maîtres italiens, dans le *Peintre-Graveur*, t. XIII, p. 291, n° 66.

M. Duchesne ne dit pas qu'il en ait vu une épreuve et ne cite aucune collection où on en rencontre; il est probable que c'est le cabinet de Vienne qui possède l'épreuve décrite par Bartsch.

J'ajouterai à la description : que le guerrier est nu, qu'il est chaussé du cothurne, qu'il a un manteau qui flotte derrière lui, et qu'il a le casque en tête; que parmi les objets qu'il porte au bout de sa lance, il y a un bouclier rond avec une tête de Méduse. Sur le devant, de chaque côté, on voit, contre le piédestal de droite, une cuirasse et un bouclier; contre celui de gauche, un casque et un bouclier. Le fond est couvert de tailles croisées à angle droit. L'inscription est dans le sens ordinaire de l'écriture, de gauche à droite. Notre épreuve mesure : haut. 34 millimètres, largeur 30 millimètres.

On peut contester à cette pièce la qualité de nielle, parce que l'inscription DIVO MARTI est dans le sens ordinaire de l'écriture. Lanzi pense que « toujours l'épreuve d'un

nielle est en sens contraire de la planche de métal, et ainsi on voit à gauche un saint qui, par sa dignité, devrait occuper la droite. » M. Duchesne pense et prouve, par des exemples, qu'il existe des empreintes de nielle hors de toute contestation qui offrent des lettres écrites dans le sens ordinaire de l'écriture.

S'il m'est permis d'exprimer une opinion sur cette pièce, je dirai qu'elle ne présente pas tous les caractères d'une empreinte de nielle: ce pourrait bien être une copie d'après une planche niellée. Ce qui me décide surtout, c'est la régularité des tailles croisées du fond, où l'on ne voit pas, comme dans les autres épreuves que j'ai sous les yeux, la trace des barbes destinées à retenir l'émail sur l'argent.

Quoi qu'il en soit, l'estampe est classée parmi les nielles; elle est à peu près unique, puisqu'on n'en indique pas d'autre que celle que Bartsch a décrite: c'est un morceau précieux pour notre cabinet.

10. *Bacchanale.*

Trois épreuves, au recto des feuillets 251, 275 et au verso du feuillet 440.

Description de M. Duchesne, n° 219. « A gauche, Bacchus barbu, vêtu d'une longue robe, tenant une coupe à la main gauche; toutes les autres figures sont nues: un des faunes à genoux présente sa coupe pour qu'elle soit remplie. Du même côté, dans le fond, une bacchante tient la sienne élevée; à droite, deux faunes ont aussi chacun une coupe pleine. Enfin, le dernier puise, à deux mains, dans une cuve en pierre que l'on voit au milieu du sujet et qui est décorée de guirlandes. Le haut de cette pièce est orné d'une voûte à triple cintre, au milieu de laquelle est sus-

pendu un globe. Sur les reins de la voûte des deux arcades sont placés deux génies ailés, à demi couchés, tenant un flambeau d'une main et de l'autre touchant les portions de cercle qui sont aux deux angles. Je crois ce nielle gravé par Peregrini. Haut. 1 p. 9 lig., larg. 1 p. 5 lig. *Cabinet Sykes*, n° 1156. Cette épreuve est d'une encre bleue. »

M. Ottley en a publié un *fac-simile* au tome II, p. 572 de son ouvrage intitulé : *An inquiry into the origin and early history of engraving*, London, 1816. Cet auteur, qui ne s'en est pas bien expliqué le sujet, ne classe point cette pièce parmi les nielles.

J'ajouterai que l'arceau du milieu n'est pas en cintre, mais en ogive. Les quatre figures que Duchesne désigne sous le nom de faunes, n'ont ni longues oreilles, ni cornes, ce sont de jeunes adolescents; trois d'entre eux sont drapés à la ceinture; le seul qui soit entièrement nu est celui qu'on voit à droite, debout et tournant le dos. Je ne puis me ranger à l'avis de M. Duchesne quant à l'attribution de cet ouvrage à Peregrini. Il me semble, au contraire, différer entièrement des autres pièces que j'ai sous les yeux, tant sous le rapport du style du dessin que sous celui du travail du burin, qui rappelle d'une manière frappante les estampes du Francia.

Nos trois épreuves sont magnifiques; elles présentent quelques légères différences entre elles, par l'effet du tirage. Elles mesurent : haut. 47 millimètres, larg. 40 millimètres. La pièce n'est pas bien carrée; elle n'a, par le bas, que 38 millimètres de large.

Il existe maintenant quatre épreuves de ce nielle, dont trois sont dans notre collection.

11. *Allégorie sur la navigation.*

Un seule épreuve, au verso du feuillet 36.

Description de M. Duchesne, n° 303. — « Trois femmes, debout, tournées vers la gauche; elles se tiennent sur des boucliers soutenus par des dauphins au milieu de la mer: la nymphe du milieu est nue; les deux autres vêtues à l'antique; à elles trois, elles tiennent deux voiles qui sont gonflées par le vent. En bas, à gauche, sur la mer, on voit une tête de Borée soufflant.

Le haut de la pièce est contourné et un double trait entoure toute la planche. Au bas est la marque » O·P·D·C· « initiales des mots *Opera Peregrini da Cesena.* Dimension de la planche : haut. 2 p., larg. 1 p. 2 lig. Dimension de la gravure : haut. 1 p. 9 lig., larg. 1 p. 2 lig. *Cabinet de Sykes*, n° 1119. »

Notre épreuve est entièrement rognée, de manière que la marque a disparu; elle mesure : haut. 48 millimètres, larg. 30 millimètres.

II. *Niellos qui ne sont pas décrits.*

12. *La femme aux cinq génies.*

Trois épreuves, au recto des feuillets 18, 33 et 40.

Description. — Une femme nue, assise sur un tertre, sous un oranger; un bout de la draperie qui recouvre son siége, passe sur son bras droit. Elle tient de la main droite une corne d'abondance, et de la gauche le pétase ou chapeau ailé de Mercure qu'un enfant ailé (Amour ou génie) s'efforce de saisir. Un autre, monté sur son dos, se montre au-dessus de son épaule. Deux sont debout à gauche,

dont l'un sonne de la trompe; il y en a un quatrième à genoux sur le devant; il est vu par le dos et pose la main gauche sur un vase qui a quelque rapport avec un arrosoir; il porte l'autre main sur le genou de la femme; le cinquième est celui qui cherche à saisir le pétase; il est à droite.

Dimension : haut. 44 millimètres, larg. 27 millimètres.

Le travail et le dessin de ce nielle rappellent le n° 7, *Mercure et Bacchus enfant*. Ces deux ouvrages sont bien certainement du même maître. Peut-être les deux pièces ont-elles servi à l'ornement du même meuble; dans ce cas, la scène que représente la dernière serait empruntée à la même légende mythologique. On pourrait aussi hasarder cette explication : la femme représenterait la Paix ou l'Abondance, environnées des génies des arts.

L'amateur qui a collé ces épreuves sur la marge de son manuscrit avait entouré d'un trait à l'encre rouge celle du feuillet 40, et avait inscrit au-dessus ces mots : HYMEN O HYMENÆE HYMENADES O HYMENÆE, comme il avait fait pour une autre pièce ci-dessus décrite. Le texte du manuscrit, à la page 40, traite aussi DE NUPTIIS.

Je n'ai trouvé aucune mention de cette estampe, ni dans le *Peintre-Graveur* de Bartsch, ni dans les deux ouvrages déjà cités de M. Duchesne aîné, ni dans le livre de M. Ottley, ni dans le mémoire publié par M. Léopold Cicognara. Nous pouvons donc considérer nos trois épreuves comme les seules qui existent.

En la comparant aux autres pièces, j'ai été amené à l'attribuer à Peregrini.

13. *Triomphe de l'Amour.*

Une seule épreuve, au recto du feuillet 289.

Cette composition du même genre que celles que M. Duchesne a décrites aux nos 224, 225 et 226, en diffère essentiellement par l'ordonnance et les détails; je la crois absolument inédite.

Description. — Un grand vase, composé d'une base en forme de trépied, supporte une large vasque d'où sort, au milieu, un fleuron de feuilles d'acanthe. La vasque est reliée au pied par deux anses qui sont le prolongement de deux feuilles d'acanthe décorant la base. L'Amour, les yeux bandés, les aîles déployées, tenant son arc de la main gauche, et une flèche de la droite, est debout au milieu du fleuron qui sort de la vasque. Sur les bords de ladite vasque sont assis deux petits Amours tenant entre leurs mains l'enroulement du fleuron et regardant en dehors, l'un à droite, l'autre à gauche. Sur le pied du vase sont placés, à cheval sur les feuilles d'acanthe qui forment les anses, deux autres Amours regardant vers le milieu. Dans le haut, on voit cinq langues de feu se dirigeant vers les cinq têtes (1).

Dimensions : haut. 53 millimètres, larg. 24 millimètres.

Le style et le travail de cette pièce, dont l'épreuve est parfaite, rappellent la Bacchanale décrite ci-dessus, n° 219. Je la crois du même maître.

---

(1) Une langue de feu de même forme se rencontre sur un des nielles de la collection Brisard, dont nous donnerons ci-après la description, en faisant remarquer d'autres rapports d'analogie que présentent les deux pièce.

14. *Le tireur d'épine.*

Une épreuve, au recto du feuillet 277.

Description. — Un jeune homme entièrement nu est assis sur un tronc d'arbre, scié à hauteur de siége, et d'où partent trois branches garnies de feuilles, dont l'une sous ses jambes et les deux autres le long du bord, à gauche, derrière son dos. Il y a dans le fond un arbre, dont une seule branche a du feuillage. Aux branches dépouillées pend une tablette sur laquelle on lit TENPV SNO SE, sur deux lignes (*tempus nosce?*) Le jeune homme paraît occupé à extraire une épine de son pied droit posé sur sa jambe gauche. Il est vu de profil et tourné vers la droite.

Haut. 54 millimètres, larg. 30 millimètres.

On trouve, dans le *Peintre-Graveur* de Bartsch, la description de cette estampe, au tome XIII, pag. 292, n° 67, à l'œuvre de Nicolas Rosa ou Rosex, *Nicoletto da Modena.* Elle est désignée ainsi : *L'homme assis sur une souche.* En voici la description : « Un homme nu assis sur une souche. Il est vu de profil et tourné vers la droite. Il tient des deux mains son pied droit qu'il a mis sur le genou de la jambe gauche. Au delà de cette figure s'élève un arbre à une branche duquel est suspendue une tablette avec ces mots TENPV SNOSE. Haut. 2 pouces, larg. 1 p. 2 lig. »

Le même sujet, traité en plus grand, se trouve décrit dans le même ouvrage, à l'œuvre de Marc-Antoine, t. XIV, pag. 346, n° 465. Il est désigné ainsi : *L'homme examinant la blessure de son pied.* « Un homme, assis sur une butte, près d'un arbre qui s'élève le long du bord de gauche de

incon à Duch. col. d'Istrich

l'estampe. Il est vu de profil et tourné vers la droite. Il examine la blessure de son pied droit qu'il tient de ses deux mains relevé au-dessus de son genou gauche. Sans marque. Cette estampe est gravée par Marc-Antoine, d'après le dessin d'un anonyme, qui cependant ne paraît pas de Michel-Ange, ainsi que Heineken semble le croire. Haut. 6 pouces 6 lig., larg. 4 pouces. »

La première description de la pièce que Bartsch attribue à *Nicoletto da Modena,* répond parfaitement à celle que nous venons de trouver. J'ignore sur quelle autorité le savant iconophile s'appuie pour justifier son attribution; mais il est probable qu'il a eu pour cela des motifs déterminants très-acceptables. A l'époque où Bartsch publiait son livre, on n'était pas bien fixé sur les caractères particuliers du nielle, aussi n'a-t-il pas fait des pièces de ce genre une catégorie à part; tous ceux qu'il a rencontrés ont été classés avec les ouvrages des anciens graveurs italiens; il affirme même quelque part que le cabinet de Vienne ne possède aucun nielle. C'est seulement après les travaux de MM. Duchesne aîné, Ottley et Léopold Cicognara qu'on a distingué entre le nielle et la gravure proprement dite. La pièce que j'ai sous les yeux ne laisse aucun doute : c'est bien une épreuve tirée d'une planche gravée pour être niellée. Il est vrai que l'inscription de la tablette est écrite dans le sens ordinaire de l'écriture, de gauche à droite. Mais M. Duchesne a suffisamment répondu à l'objection qu'on pourrait tirer de cette circonstance, en citant plusieurs nielles incontestables et qui portent cependant des inscriptions dans le même sens. Voir *Essai sur les nielles,* pag. 86 et 87. Si M. Duchesne avait vu notre épreuve, nul doute qu'il ne l'eût ajoutée aux trois nielles qu'il attribue à Nicolas Rosex. Ce qui est encore très-pro-

bable et ce que je suis surpris de ne pas voir remarquer par Bartsch lui-même, c'est que la gravure de Marc-Antoine n'est qu'une copie du nielle dans de plus grandes proportions. Je serais tenté de croire, d'après cela, que le savant conservateur du cabinet de Vienne n'a pas eu simultanément les deux pièces sous les yeux; il en aurait constaté la parfaite identité de composition et en aurait tiré un argument en faveur de sa thèse opposée à celle du baron Heineken, qui en attribue l'invention à Michel-Ange.

Ne serait-il pas possible, par exemple, que le véritable père fût le Francia, dont Rosex et Marc-Antoine auraient l'un et l'autre copié le dessin?

DEUXIÈME PARTIE.

—

GRAVURES PRÉCIEUSES QUI NE SONT PAS DES NIELLES.

1. *Trois cartouches de Virgile Solis.*

Ces trois pièces ne sont point des nielles, ce sont plutôt des dessins destinés à servir de modèles aux orfévres; elles sont postérieures de plus d'un demi-siècle à celles dont je viens de m'occuper. Des indices certains démontrent que les trois ne formaient qu'une seule planche.

a. La chasse au sanglier.

Quatre épreuves avec le cartouche, au recto des feuillets 37, 235, 317, et au verso 430; quatre épreuves sans le cartouche, au recto des feuillets 151, au verso 164, au recto 345 et au verso 446.

Description. — La chasse entourée d'un double trait mesure 39 millimètres de larg. sur 11 millimètres de haut. avec l'encadrement 65 millimètres de larg. sur 30 millimètres de haut. Au bas de ce morceau reste un fragment du haut de celui qui sera décrit sub litt. *b*, ce qui indique que les deux appartiennent à la même planche et ont été tirés ensemble.

La base du cartouche est rectangulaire; les ornements sont des enroulements, quelques fruits, et du feuillage très-menu.

Le petit sujet qui occupe le milieu représente, à gauche,

un sanglier retenu par un chien qui vient de ce même côté et qui est suivi d'un autre dont on ne voit que la moitié du corps. Au milieu, deux petits arbres; à droite, un chasseur, suivi de deux chiens, allonge un coup de lance à l'animal; derrière le chasseur, un tronc d'arbre avec deux branches.

b. *Paysage avec fabrique.*

Deux épreuves du morceau entier avec le cartouche, au verso des feuillets 24 et 102.

Six épreuves du paysage sans le cartouche, au verso des feuillets 148, 156, 236, au recto 365 et au verso 420 et 460.

Description. — Cartouche symétrique, dans le même style que le précédent, encadrant un petit paysage où l'on voit : à gauche, contre le bord, un tronc d'arbre; un peu en avant, un buisson; à droite, un mur crénelé percé de trois meurtrières; au milieu, au fond, une tour; en avant, une sorte d'aqueduc avec une arche en plein cintre; à gauche, en dehors du dessin, la lettre V; à droite, la lettre S. Ces lettres indiquent le nom de *Virgile Solis.* Au milieu du cartouche, en bas, un petit mascaron surmonté d'une coquille.

Dimension, avec le cartouche : haut. 27 millimètres, larg. 61 millimètres; sans le cartouche : haut. 16 millimètres, larg. 22 millimètres.

c. *Rinceaux d'ornement à cinq orbes.*

Une seule épreuve du morceau entier, au verso du feuillet 32; quatre épreuves sans le cartouche, au recto des feuillets 146, 320, 368 et au verso 463.

Description. — Cartouche du même style que les deux

autres. La pièce du milieu est un léger rinceau d'ornement à cinq orbes ou rosaces.

Dans le milieu du bord supérieur de l'estampe, est une échancrure qui correspond à un renflement de la même importance qu'on remarque au bord de la pièce *b*, ce qui démontre qu'elles proviennent de la même planche.

Dimension du morceau entier : haut. 24 millimètres, larg. 63 millimètres; dimension sans le cartouche : haut. 10 millimètres, larg. 43 millimètres.

Ce qu'il y a de plus frappant dans ces trois pièces, c'est le contraste qui existe entre le ton des encadrements ou cartouches et celui des petits sujets du milieu : on croirait que les deux parties ont été produites chacune par un tirage particulier : l'encre des cartouches paraît plus noire; celle des sujets du milieu est d'un ton gris perlé. Cet effet doit être attribué à la nature différente du procédé de gravure employé par l'artiste dans les deux parties de son œuvre. Il me paraît évident que le graveur, ayant préparé tout son travail à l'eau-forte, n'est revenu avec le burin que sur les encadrements, qui sont formés de tailles plus profondes, et qu'il a laissé les sujets du milieu à l'eau-forte pure.

Remarquons aussi que les cartouches sont ombrés, à l'extérieur, à droite et en bas, de fines hachures, ce qui exclut l'idée d'une planche gravée pour être niellée; mais ce qui n'empêche pas qu'elle ne soit un modèle d'ornement de métal destiné à décorer quelque meuble de luxe.

2. *Arabesque, deux figures adossées.*

Une épreuve, au recto du feuillet 48.

Description. — La vignette est en forme d'accolade horizontale, la pointe tournée vers le haut; un homme et une

femme à demi couchés se tournent le dos. La femme est à gauche, l'homme à droite. Les deux figures sont coiffées d'une sorte de bonnet phrygien; le buste est nu, la partie inférieure du corps est drapée. Vers les pieds de chaque côté, l'ornement forme une volute en colimaçon se terminant par un mascaron vu de profil. Le milieu est un écusson ovale, entouré d'un cartouche à quatre volutes et une pointe dirigée vers le bas; le haut se partage en deux volutes entre les deux têtes. La femme tient dans la main un miroir. Le bras droit de l'homme et le bras gauche de la femme sont passés dans les volutes supérieures de l'écusson.

Dimension : haut. 21 millimètres, larg. 62 millimètres.

3. *Le pêcheur, par Marc de Ravenne.*

Cette épreuve, collée au haut du recto du feuillet 331, recouvrait un passage bâtonné du manuscrit. Elle est décrite dans le *Peintre-Graveur*, à l'œuvre de Marc-Antoine, sous le n° 403.

Description de Bartsch. — « Un homme, un genou en terre, tient de ses deux mains un poisson; deux autres poissons sont suspendus à un arbre qui s'élève au milieu de l'estampe et au pied duquel est un panier rempli d'autres poissons. On remarque, à droite du fond, deux hommes qui s'entretiennent en marchant ensemble. Cette pièce est dessinée et gravée par les mêmes artistes qui ont fait les deux estampes précédentes. (François Salviati et Marc de Ravenne.)

Dimension du cuivre : haut. 67 millimètres, larg. 90 millimètres; entre le trait carré : haut. 63 millimètres, larg. 87 millimètres.

4. *Testator.*

Au verso du feuillet 214, au bas de la page terminant le chapitre de *Fideicommissariis hereditatibus*, et de *Senatu-Consulto Trebelliani*, se trouvait une estampe au bas de laquelle le collectionneur louvaniste avait écrit ces mots : TESTATOR TREBELLIANICAE DEDUCT. PROHIBET.

Voici la description de cette pièce, qui rappelle le style de Samuel Bernard. Elle est encadrée dans un cartouche dont la bordure est une baguette de feuilles de laurier imbriquées, retenues par une bandelette enroulée.

Le sujet représente, à droite, un homme nu à demi couché sur un lit de forme antique. Il s'entretient avec trois femmes placées au pied du lit, au milieu de l'estampe. Deux de ces femmes sont debout; la troisième, qui est assise, semble présenter à l'homme alité un personnage qui, bien que nu, paraît vêtu d'un habit, grâce à une pièce d'étoffe qui, attachée à la ceinture, retombe par derrière et forme comme le pan d'un frac de la fin du dernier siècle. Ce personnage fléchit le genou. Les femmes sont drapées. A gauche, quatre figures, deux hommes et deux femmes debout et entièrement nus. L'homme le plus rapproché du bord tient un bouclier des deux mains et tourne le dos; l'autre, vu de profil, fait un geste de commandement et semble agir de concert avec la femme assise. Derrière le lit, une statue de Priape. Quel est le sujet de cette scène, quel rapport a-t-il avec l'inscription que le chanoine Van Sestich a écrite au-dessous? C'est ce que je n'ai pu m'expliquer jusqu'ici. J'éprouve quelque peine à y reconnaître une scène de *testament*, d'après les usages romains; j'y trouverais plus volontiers un souvenir des

mœurs grecques, de ces mœurs athéniennes dont les *Dialogues* de Platon, et particulièrement l'*Alcibiade*, nous donnent une peinture si peu chaste.

Dimensions : haut. 44 millimètres, larg. 137 millimètres avec l'encadrement; sans le cartouche : haut. 31 millimètres, larg. 95 millimètres.

5. *Vieille femme tenant une grappe de raisins.*

C'est une copie en contre-partie de la pièce de Lucas de Leyde, décrite par Bartsch sous le n° 151. Elle était collée au bas du verso du feuillet 241.

Description de Bartsch. — Une vieille femme, vue de face et à mi-corps, tenant dans la main gauche une grappe de raisins dont elle prend un grain de la main droite. La lettre L est gravée à la droite d'en haut. Cette pièce est admirablement bien touchée; elle est du meilleur temps de Lucas, et paraît avoir été faite vers l'an 1523.

Dimension : haut. 4 p., larg. 2 p. 11 lig.

Notre copie est d'un burin sec; elle porte en haut, à gauche, la date de 1528, et le monogramme ₵ — marque inconnue à Brulliot — qui remplace la lettre L de Lucas de Leyde.

TROISIÈME PARTIE.

NIELLE DE LA COLLECTION BRISARD.

La Bibliothèque royale possède, depuis dix ans, sept épreuves de nielles, acquises par mon prédécesseur, feu le baron de Reiffenberg, à la vente du cabinet de M. Brisard, à Gand. En plaçant ici la description de ces pièces rares, je compléterai le catalogue de nos richesses en ce genre de gravure, et cette notice offrira un intérêt de plus pour les amateurs. Je continuerai à emprunter les descriptions aux ouvrages de M. Duchesne, déjà mis à contribution dans le cours de ce travail. Cinq de nos nielles *Brisard* sont décrits dans l'*Essai;* deux dans le *Voyage d'un iconophile.*

I. *Nielles décrits dans l'Essai.*

Une femme avec trois hommes et un satyre.

« Au milieu de ce morceau, une femme presque nue, et assise entre deux hommes, dont l'un porte au bout d'une lance une tête de bœuf, accompagnée de celles d'un sanglier et d'un lion ; l'autre homme tient de la main gauche une espèce de bouclier carré, sur l'angle duquel on voit voltiger un petit Amour. De la main droite, il tient une torchère à laquelle un homme allume un flambeau. Vers le fond, à droite, paraît un satyre qui arrive portant sa femme à califourchon sur ses épaules, autour est un dou-

ble trait. Je pense que ce nielle est de la main de Peregrini. Diamètre 2 p. 2 lig. *Cabinet Sykes*, n° 1153. *Cabinet Woodburn*. Bartsch a décrit ce nielle, parmi les gravures des anciens maîtres italiens, dans le *Peintre-Graveur*, t. XIII, p. 101, n° 6. »

Telle est la description que M. Duchesne donne du sujet au n° 242; mais, quant au nielle du cabinet Brisard, il le croit d'un autre artiste; il cite, au n° 243, l'opinion de M. Ottley, qui l'attribue à François Francia; il en indique deux états, dont le premier est celui que nous possédons. Le fond de ce premier état n'est couvert, dans plusieurs parties, que de simples tailles diagonales; tandis que, dans le deuxième état, le fond est couvert entièrement de tailles croisées. Une épreuve de ce deuxième état appartenait au cabinet Sykes, n° 1152. Elle a été vendue à Londres, en 1824, pour la somme de 14 guinées (350 francs).

J'ajouterai à la description, qui précède que la femme assise et qui me paraît être Vénus, a le pied droit posé sur un casque qui est par terre; que l'homme qui porte la lance avec les trois têtes d'animaux est vu de profil et qu'il semble offrir son trophée à Vénus; qu'il est drapé à la ceinture; que l'homme qui porte le bouclier est entièrement nu et vu de face; que sur le champ du bouclier paraît un lièvre courant, et que l'un des angles de ce bouclier se termine par une tête d'aigle; enfin, que celui qui allume un flambeau est vu par le dos; qu'il a pour manteau une peau de bélier, et qu'un peu au-dessus de lui, on voit une langue de feu qui semble venir du ciel et se diriger vers sa tête. L'Amour ne voltige pas au-dessus du bouclier, il est posé sur le pied gauche à l'un des angles; il tient de la main gauche, au-dessus de sa tête, un objet qui paraît être son

Duch. Nº 299 col. Brisard

arc détendu, et de la main droite, il touche la flamme de la torchère. La femme du satyre étend la main au-dessus de la tête du jeune homme qui porte les têtes d'animaux. Je trouve pour mesure *deux pouces trois lignes*, en comprenant le double trait. Notre épreuve est rognée.

Dimension en mesure métrique, 60 millimètres de diamètre.

Quant à l'attribution de M. Ottley, je l'accepte très-volontiers, je trouve une analogie de style et de travail très-prononcée entre cette pièce et la *Bacchanale* décrite plus haut (n° 219 de Duchesne). J'attribuerai aussi au même artiste le *Triomphe de l'Amour*, que j'ai décrit au n° 13 ci-dessus. Ni l'une ni l'autre de ces pièces ne me paraît de Peregrini.

Allégorie où se voit une vieille femme.

M. Duchesne donne, au n° 299, la description suivante de cette pièce : « Une vieille femme, entièrement nue, vue de profil, assise de côté sur un brancard porté par deux hommes marchant vers la gauche. Cette femme a les cheveux épars et tient élevé en avant d'elle un grand plat sur lequel est un cygne. Un homme ouvre la marche, ayant à la main une couronne de feuillage qu'il tient en l'air de la main gauche; de l'autre main, il tient un bâton surmonté d'un croissant et d'une boule; sur le devant est un petit Amour armé de son arc. Dans le fond se trouvent d'autres personnages, dont l'un tient aussi une couronne et un autre un bâton, semblable à celui dont il vient d'être parlé. Le haut de cette pièce est décoré d'une double arcade en guirlandes de feuillage. La forme de cette pièce

au-dessus des voussoirs sont remplis par des traces qui figurent une muraille en briques. Larg. 1 p., 10 lig., haut. 1 p. 5 lig. *Bibliothèque du Roi.*

Dans le cabinet *Sykes*, n° 1201, il se trouvait la moitié formant le côté gauche de cette pièce : ce fragment se trouve aussi dans le cabinet de M. Brisard, et le fond n'est pas terminé. »

C'est ce dernier fragment que nous possédons. Je ne puis m'empêcher de relever les derniers mots de cet article. M. Duchesne dit que le *fond de notre épreuve n'est pas terminé;* en effet, ce fond présente des parties où l'encre n'a point adhéré et qui font des taches en clair; c'est un défaut provenant du tirage. Quant au fond, il est terminé : le fond d'un nielle est terminé du moment qu'il est assez évidé pour recevoir l'émail et le retenir. La planche qui a donné l'épreuve que j'ai sous les yeux se trouvait bien certainement dans cette condition : on en voit le fond entièrement couvert de tailles croisées, mais inégales. Cette inégalité des tailles me paraît un des principaux caractères auxquels on peut reconnaître les empreintes de nielles, et les distinguer des copies faites d'après des planches niellées. Dans ces dernières, les fonds sont plus régulièrement traités : c'est sur cette observation que je m'appuie pour exprimer un doute sur l'authenticité du nielle dont j'ai parlé plus haut (n° 272 de M. Duchesne).

Arabesques symétriques, avec deux trophées.

Description de M. Duchesne. — 370 « Le milieu de ces arabesques symétriques est occupé par un massacre d'oiseau (le crâne disséqué d'un oiseau), surmonté de deux

boucliers de forme singulière, accolés l'un contre l'autre, et décorés chacun de deux têtes humaines. Dans la tête de l'oiseau, le bec est remplacé par plusieurs serpents venant se joindre à la queue d'un dauphin, qui tourne la tête vers un oiseau chimérique placé sur son dos, et qui paraît se défendre contre une autre tête de dauphin; au-dessus est une corbeille sur laquelle est posé un satyre jouant de la flûte de Syrinx. Tout à fait sur le bord est un trophée au milieu duquel on voit un bouclier orné d'une tête de Méduse; au-dessous est un masque à trois figures, et tout en bas une tablette sur laquelle on lit SCOF : l'explication de ces lettres se trouve dans la partie historique de l'*Essai*, p. 74 (1). L'autre côté de ces arabesques est absolument semblable à celui qui vient d'être décrit. Cette pièce, gravée par Peregrini, est d'une grande précision de travail. Larg. 3 p. 5 lig., haut. 2 p. 1 lig. *Bibliothèque du Roi*. Cette épreuve est d'un ton bleuâtre. *Cabinet Sykes*, n° 1207. »

Notre épreuve, qui provient du cabinet Brisard, est probablement celle de Sykes. Elle est magnifique de tirage avec une marge de plus d'une ligne tout à l'entour, ce qui me permet d'en donner la mesure très-exacte, qui diffère un peu de celle que donne M. Duchesne.

Dimension de la planche : larg. 3 p. 6 lig., haut. 2 p. 1 lig. Elle est d'une demi-ligne plus haute à gauche qu'à droite.

Mesure métrique : larg. 59 millimètres, haut. 56 millimètres.

---

(1) Stephanus Caesenas opus Fecit. M. Cicognara conteste le mot Caesenas; au lieu de cette ville, il indique celle de Cento.

COF
COF

Une lame de couteau.

M. Duchesne décrit ainsi cette pièce, à l'appendice de son *Essai*, lettre Z. « Danse d'enfants dans laquelle se trouvent environ vingt figures : l'une d'elles est à cheval sur un objet difficile à reconnaître. La seule épreuve que j'aie vue était assez mal imprimée, et les figures n'avaient rien de facile à caractériser. Le fond est blanc; ce qui me fait penser que cette pièce n'est point un nielle, mais bien certainement une très-ancienne gravure d'Italie. Larg. 4 p. 11 l., haut., au milieu, 7 l. A gauche, une ligne de moins; à droite la pièce se termine en pointe. »

Cette description ne peut donner qu'une idée vague et incomplète de la pièce que j'ai sous les yeux. J'essaierai de la rectifier.

La composition est partagée en deux groupes principaux : à gauche, cinq enfants au repos semblent former un orchestre. Le premier, à partir de ce côté, est debout, vu par le dos, la tête de profil; le second est vu entièrement de face; il porte sur le bras droit un objet que je ne puis déterminer; le troisième, debout, vu aussi de face, quant au corps, a la tête de profil, et joue d'un instrument qui ressemble à un hautbois; le quatrième, assis par terre, en avant d'un petit tertre, joue aussi d'un instrument dont il tient le bout dans la bouche, et dont ses doigts ouvrent ou ferment les trous; enfin, le cinquième, monté sur le tertre, joue aussi du hautbois. C'est ce tertre que M. Duchesne désigne comme un objet difficile à reconnaître et sur lequel l'enfant serait à cheval. Quoiqu'il y ait un peu de confusion dans cette partie du

dessin, on voit cependant bien clairement que l'enfant est debout et non à cheval; ses deux jambes sont entièrement visibles, y compris les pieds. Dans le fond, derrière ce groupe, on voit quelques arbres. Le second groupe est au milieu de la lame; il se compose de douze enfants dansant ensemble et formant la chaîne. Celui qui conduit la bande est à gauche et tient de la main droite une couronne. Vers la pointe du couteau, qui est la partie la plus effacée, on voit encore deux enfants qui semblent accourir pour prendre part à la danse. Le fond est blanc, comme dit M. Duchesne, mais seulement dans les parties où l'encre n'a pas marqué. On voit, d'ailleurs, que cette épreuve a été prise par des procédés très-peu perfectionnés; elle est sur un papier très-commun, et sur lequel il y a des caractères d'écriture appartenant au XVIIme siècle. Malheureusement il n'y a aucune marge, et, sur une bande de papier de la largeur d'une lame de couteau de dessert, il est impossible de deviner le sens des phrases, aucun mot ne s'y trouvant en entier. Tout ce qu'on peut conjecturer de ce fragment, c'est qu'il est en langue flamande, et qu'il appartient à un écrit tracé longtemps après l'impression de la pièce, par un possesseur peu soucieux de la conservation des raretés de ce genre. Plus tard, la pièce aura été rognée et mise dans l'état où on la voit aujourd'hui.

Le style de ce petit morceau est excellent et rappelle la danse d'Amours de Marc-Antoine, d'après Raphaël. Est-ce une empreinte de nielle proprement dit? La chose est plus que douteuse. En tout cas, la lame du couteau devait être d'acier et non d'argent. Peut-être ce dessin était-il destiné à être damasquiné au moyen d'un autre métal; peut-être seulement devait-il être ciselé plus profondément. Le premier

Duch. Essai pag. 319 2. col. Brisard

creux, celui qui a procuré cette épreuve, a été produit par l'eau-forte; on en voit les ravages dans quelques parties. Quoi qu'il en soit, cette lame de couteau est un des plus curieux spécimens qu'on puisse citer; je n'ai rencontré dans aucun ouvrage spécial la mention d'une autre épreuve du même genre : si elle n'est pas un nielle, elle offre avec ceux-ci une très-grande analogie, et doit demeurer classée dans cette catégorie d'estampes; elle mérite d'être l'objet d'une étude sérieuse. Il serait, par exemple, très-intéressant de la rapprocher des manches de couteau niellées, dont MM. Duchesne et Cicognara ont donné la description, et dont ce dernier a publié des *fac-simile*.

Dimension : long. de la lame 135 millimètres, larg. 17 millimètres.

II. *Nielles décrits dans le Voyage d'un iconophile.*

Arabesques avec mascaron.

Ce nielle, qui est identiquement le même que celui dont nous venons de trouver trois épreuves, est décrit ci-dessus, 1re partie, n° 4 : inutile d'en donner une seconde description.

Les deux bustes et la tête de mort.

Description de M. Duchesne. « M. Brisard possède encore, de cette époque, une petite pièce contenant trois médaillons sur une même planche. Dans celui d'en haut, se voit une tête de mort; celui du bas, à droite, représente une tête d'homme couronnée, vue de profil. Les fonds sont en tailles croisées; cependant je ne crois pas cette planche

niellée; mais elle est certainement de la main d'un artiste italien. Larg. 2 p. 1 lig., haut. 1 p. 5 lig. »

J'ajouterai à cette description que le médaillon d'en haut est dans un cercle formé d'un seul trait (diamètre : 10 millimètres); que les deux d'en bas sont également circulaires et entourés d'un triple trait (diamètre : 13 millimètres); que la tête de la femme est ceinte d'un diadème; que ses cheveux, séparés en bandeaux sur le sommet de la tête, tombent en grosses boucles derrière les oreilles sur les épaules; la coiffure de l'homme est du même genre.

Cette planche présente une particularité qui a pu faire hésiter M. Duchesne à la ranger parmi les nielles : c'est que les trois médaillons sont réunis sur une même lame de métal, et séparés entre eux par des parties absolument vides, sur lesquelles on n'aperçoit que quelques hachures irrégulières tracées par l'artiste essayant la pointe de son burin. Mais n'est-ce pas seulement pour la commodité du travail, que le graveur a différé de séparer ses médaillons et de leur donner la forme de l'ornement auquel ils devaient être adaptés? La présence des trois médaillons sur la même planche me semble prouver seulement une chose; à savoir : que ce morceau n'est pas une copie de nielle, mais bien une empreinte obtenue d'une lame d'argent non encore niellée. Notre estampe présente une autre singularité : elle a la forme d'un polygone à six côtés, dont quatre sont parallèles deux à deux, ayant formé d'abord un parallélogramme rectangle avant que les deux angles supérieurs eussent été coupés. On peut se demander si cette forme est celle de la planche, ou si c'est le papier qui a été ainsi mutilé au détriment de l'estampe. Plusieurs indices me font croire que c'est bien la forme qu'avait la

planche quand le tirage a eu lieu. Un trait de burin se voit le long du bord inférieur et des deux côtés qui lui sont perpendiculaires, ce trait ne se voit point le long des trois autres côtés. On peut en inférer que la planche a été plus grande et qu'elle a eu la forme d'un parallélogramme rectangle. Si la planche avait conservé cette forme, lors du tirage de l'épreuve, les ciseaux, en coupant les deux angles, auraient également coupé le trait tracé le long du bord, de manière que l'extrémité du trait coupé se serait prolongée jusqu'à l'extrémité du papier; or, on voit clairement que ce trait s'arrête à un millimètre environ de la tranche, ce qui s'explique parfaitement par la section du métal, dont les bords auront été taillés en biseau et repolis, après avoir été coupés par les cisailles. Il y a, le long des deux côtés obliques, surtout de celui de gauche, une trace évidente de la pression du bord du cuivre contre le papier. La même circonstance se remarque à l'égard de deux petits arcs de cercle qui se voient, vers le haut, le long des côtés obliques; là encore les quatre extrémités des traits du burin n'arrivent pas jusqu'à la tranche du papier. Et cependant, il est évident que ces arcs appartiennent à deux cercles qui ont été tracés sur la planche, quand elle était entière, pour encadrer deux médaillons qui devaient faire pendants aux deux d'en bas. Il reste d'ailleurs assez de l'intérieur de ces cercles pour montrer qu'ils sont demeurés vides de tout travail de gravure. N'est-ce pas encore là un signe que le tirage de notre épreuve a été fait sur une planche destinée à autre chose qu'à fournir des estampes? L'impression ici n'est qu'un moyen employé par l'artiste pour s'assurer de l'état d'avancement de son travail, ou pour conserver une copie de son œuvre avant de remplir toutes les tailles par

le *niello*. Je crois donc que l'on peut, avec toute certitude, ranger ce morceau parmi les épreuves tirées au moyen de planches gravées pour être niellées.

Dimensions : Le bord inférieur : 59 millimètres; les deux côtés qui lui sont perpendiculaires : 20 millimètres; les deux côtés obliques : 35 millimètres; le côté supérieur : 5 millimètres.

—

Il est toujours difficile de déterminer les anciennes estampes et de leur donner une attribution qui échappe à la critique, surtout quand il s'agit d'épreuves uniques, comme le sont souvent les nielles; il n'y a que la comparaison qui puisse permettre un jugement, et c'est par ce moyen, et en faisant usage des renseignements que j'emprunte à MM. Bartsch, Duchesne, Ottley, Cicognara, que je vais essayer d'indiquer le nom des artistes auxquels sont dus les vingt nielles que nous possédons.

Il s'y trouve d'abord quatre pièces incontestablement de Peregrini, puisque la marque de ce maître a été reconnue, non sur nos épreuves, mais sur des épreuves identiques conservées dans d'autres collections, ainsi qu'on l'a vu dans le cours de cette analyse. Ce sont : 1° *Le Triomphe de Neptune ;* 2° *Les trois Femmes dansant;* 3° *La Danse de trois enfants;* 4° *L'Allégorie sur la navigation.* Je ne puis m'empêcher d'exprimer un doute quant à l'attribution du 5°. 5° *Les Arabesques symétriques avec deux trophées* Je ne chicanerais point M. Duchesne sur l'interprétation qu'il donne des lettres SCOF, qu'il traduit par ces mots : *Stephanus, Caesenas, Opus Fecit,* si le style et

le faire de cette planche ne me paraissaient tout à fait différents des autres pièces signées P. ou O. P. D. C., marque que j'accepte volontiers comme de Peregrini. Une grande analogie de style et de faire m'autorise à placer encore dans l'œuvre de ce dernier maître : 6° *Le Mercure et Bacchus enfant*, et 7° *La Femme aux cinq génies;* 8° *Les deux Enfants jouant avec un chien.*

Nous avons deux pièces de Nicolas Rosex ou Rosa, autrement dit *Nicoletto da Modena :* 1° *Les Arabesques aux mascaron*, et 2° *Le Tireur d'épine.*

Trois pièces me paraissent appartenir à F. Raibolini, le *Francia*, ce sont: 1° Celle que M. Ottley attribue à ce maître : *La Femme nue avec trois hommes et un satyre;* 2° *La Bacchanale*, que M. Duchesne donne pour un ouvrage de Peregrini, mais qui n'offre aucun rapport de style ni de travail avec les pièces de ce maître que j'ai sous les yeux, tandis qu'il y a identité de manière avec celle du *Francia;* 3° *Le triomphe de l'Amour*, morceau inédit jusqu'à présent et qu'il suffit de rapprocher des deux autres pour être convaincu qu'ils sortent tous les trois de la même main.

Quant aux autres nielles, je manque d'éléments pour hasarder une attribution quelconque; je ne puis mettre aucun nom en avant. Toutefois, je regarde comme venant d'un seul et même maître les pièces 329 et 347, *Fragment d'une tête casquée* et *Portrait d'une dame.*

En résumé, le volume du docteur Van Sestich enrichit notre cabinet de morceaux qui, à eux seuls, feraient la réputation d'une collection. Vingt-neuf épreuves de quatorze différents nielles, dont trois entièrement inconnus; jusqu'à quatre épreuves du même nielle découvertes à la fois, c'est un fait qui ne peut manquer d'attirer l'attention

des iconophiles. Grâce à cette trouvaille, nulle collection, après celle de Paris, ne possède maintenant un aussi grand nombre d'épreuves de nielles que la nôtre; car si le mémoire de M. Cicognara a révélé l'existence d'un nombre de planches d'argent niellées plus que double de celui indiqué par M. Duchesne, il n'a augmenté que de quelques numéros la liste des épreuves sur papier déjà connues. Cette extrême rareté donne à ces morceaux un prix extraordinaire; ce n'est que de loin en loin que les amateurs ont la chance d'en voir passer dans les ventes. Je ne connais, pour la Belgique, que la seule vente de M. Brisard où l'on ait vu des nielles, et, du moins cette fois, le Gouvernement ne les a pas laissés sortir du pays. La vente la plus importante dont on ait gardé la mémoire est celle du cabinet de M. Marc Masterman-Sykes, à Londres. Cet amateur possédait la plus riche collection dont il soit fait mention dans les fastes de la chalcographie. Elle renfermait 199 pièces (planches d'argent, empreintes de soufre et épreuves sur papier). M. Duchesne, dans son *Essai*, a noté les prix d'une partie des lots; en les rappelant ici, je ferai remarquer que cette vente a eu lieu en 1824, et que depuis lors, tous les objets d'art ont considérablement augmenté de valeur. Voici donc ces prix : Une planche d'argent a été vendue 8,000 francs; quatorze empreintes en soufre ont été payées ensemble 14,000 francs. Quant aux épreuves sur papier, *neuf* ont été adjugées entre 240 et 280 francs; *sept* entre 300 et 350 francs; *quatre* entre 400 et 500 francs; *trois* à 800 francs la pièce; *une* à 1,300 francs, et enfin le n° 54 a produit la somme fabuleuse de 7,500 francs : c'est un morceau de papier mesurant quatre pouces de haut sur trois de large.

Indépendamment des collections publiques, il existe plusieurs collections particulières qui conservent le nom de leur propriétaire, même après être passées dans les établissements publics; ainsi on désigne encore sous le nom de *cabinet Durazzo*, les pièces provenant de la collection de cet amateur et qui se trouvent aujourd'hui au musée de Turin. L'Italie a encore les collections *Malaspina* et *Cicognara*. L'Angleterre, outre la collection *Sykes*, peut citer les cabinets *Woodburn* et *Hamilton*.

La Belgique n'avait que la collection *Brisard;* elle a de plus aujourd'hui la collection *Van Sestich*, et toutes les deux se trouvent à la Bibliothèque royale de Bruxelles.

N. B. Je dois à l'obligeance de notre savant confrère M. le général Nerenburger, de pouvoir joindre des *fac-simile* à la présente notice. L'appareil photographique du ministère de la guerre, que M. le capitaine Libois fait fonctionner avec tant de goût et d'intelligence, a reproduit nos vingt nielles (1).

J'exprime, en terminant, le vœu que les directeurs ou possesseurs des collections qui renferment des raretés de ce genre, les fassent reproduire par le même procédé; de cette manière, en peu de temps, tous les cabinets d'estampes pourraient réunir des spécimens de tous les monuments les plus importants de la chalcographie, ce qui ferait faire un grand pas à l'histoire des premiers temps de cet art.

---

(1) Le tirage des épreuves a été fait par M. Radoux, photographe, Montagne de la Cour, 73, à Bruxelles.

Tableau des nielles existant à la Bibliothèque royale de Bruxelles, avec i

Nos d'ordre.	Nos de M. Duchesne.	DÉSIGNATION DE LA PLANCHE.	PROVENANCE.	Nom de ATTRIBUTION de M. Duchesne.
1	18	Samson déchirant le lion	Van Sestich.	Inconnu.
2	214	Le Triomphe de Neptune	Id.	Peregrini.
3	218	Mercure et Bacchus enfant	Id.	Inconnu.
4	219	Bacchanale	Id.	Peregrini.
5	243	Femme nue avec trois hommes et un satyre.	Brisard.	Peregrini.
6	272	Guerriers portant un trophée.	Van Sestich.	Inconnu.
7	287	Trois femmes dansant	Id.	Peregrini.
8	291	Danse de trois enfants	Id.	Peregrini.
9	294	Deux enfants jouant avec un chien. . .	Id.	Inconnu.
10	299	Allégorie où se voit une vieille femme . .	Brisard.	Inconnu.
11	303	Allégorie sur la navigation	Van Sestich.	Peregrini.
12	339	Fragment : une tête casquée	Brisard.	Inconnu.
13	347	Portrait d'une dame.	Van Sestich.	Inconnu.
14	Z	Une lame de couteau	Brisard.	Inconnu.
15	pag. 327	Arabesques avec mascaron	Brisard. Van Sestich.	Nicolas Rosex.
16	Ibid.	Deux bustes et une tête de mort. . . .	Brisard.	Inconnu.
17	—	Le tireur d'épine.	Van Sestich.	—
18	—	La femme aux cinq génies.	Id.	—
19	—	Le triomphe de l'Amour	Id.	—
20	370	Arabesque symétrique avec deux trophées.	Brisard.	Peregrini.

cation des collections où l'on rencontre des épreuves des mêmes planches.

rtiste.	Nombre d'épreuves connues			Observations.
Mon ATTRIBUTION.	à Bruxelles.	au dehors.	TOTAL.	
Inconnu.	1	1	2	Cabinet Sykes.
Peregrini.	4	2	6	Cabinet de Vienne? et cabinet Malaspina.
Peregrini.	1	3	4	Bibliothèque impériale de Paris. Cabinet Sykes et cabinet Woodburn.
Francia.	3	1	4	Cabinet Sykes.
Francia.	1	2	3	Cabinet Sykes. Cabinet Woodburn.
Inconnu.	1	1	2	Cabinet de Vienne?
Peregrini.	2	1	3	Bibliothèque impériale de Paris.
Peregrini.	3	1	4	Cabinet Malaspina.
Peregrini.	3	1	4	Collection Sykes.
Inconnu.	1	»	1	Unique.
Peregrini.	1	1	2	Cabinet Sykes.
Je les crois toutes deux du même maître.	1	2	3	Bibl. impériale de Paris. Cab. Sykes. (L'épreuve du cabinet de Paris est entière.)
	2	1	3	Copie à Vienne?
Inconnu.	1	»	1	Unique.
Rosex.	1 3	»	4	Seules épreuves connues.
Inconnu.	1	»	1	Unique.
Nicolas Rosex?	1	»	1	D'après le Francia?
Peregrini.	3	»	3	Seules épreuves connues.
Francia.	1	»	1	Unique.
?	1	»	1	Unique.

LISTE

DES

PORTRAITS RÉPARTIS DANS LE VOLUME DE JEAN VAN SESTICH.

Série A.

Sur la couverture	Magnus Accursius. Dinus Magellanus. — Franciscus Zabarela. Antonius Rosellus.
En regard	Paulus Castren. Pater. Angelus Castr. filius (un nom coupé). — Hieronimus Buticella.
Sur le feuillet blanc qui précède la garde du titre . .	Laurus Palazzolus. Raphaël Cumanus. — Raimondus Casus. Jacobus de Ardua.
Au bas de la page 15. . .	Deux portraits sur la même feuille. Nicolaus Castrensis, Paulus Castrensis. — Ces deux pièces sont encadrées d'un trait rouge.
Entre les feuillets 132 et 133.	Andreas Alciatus. Bertholomeus Urbin. — Asimbenius Caliga. Paulus Ungarellus. — Ces quatre portraits sur une même feuille, sont entourés du même encadrement imprimé que celui du titre.
Au bas du verso du feuillet 298	Marianus Socinus. Hieronimus Cagnolus. — Encadrement rouge, emprunté à un livre imprimé, et collé autour de l'estampe.
Au bas du verso du feuillet 376	Alexander Tartagnus. Franciscus Accoltius. — Encadrement du même genre.
Entre les feuillets 420 et 421.	Franc^{s} Porcellinius. Jacobus Sancruc. — Bertholomeus Capivatius. Antonius Orsatu. — Encadrement du titre.
Entre les feuillets 440 et 441.	Ludovicus Lambertacius. Bertholom^{s} Capilistius. — Bertholomeus Pisanus. Valpinianus. — Même encadrement.
Entre les feuillets 460 et 461.	Philippus Curtivius. Chechus Leonius. — M. Antonius Muretus. Petrus Victorius. — Même encadrement.

Sur le feuillet de garde, en regard du verso du dernier feuillet écrit	Bartholus Sassofer. Baldus de Ubaldis. — Andreas Siculus. Bartholom^s Caepola.

Série B.

En regard du titre. . . .	1. Irnerius. 2. Gratianus. 12. Speculator. 13. Dynus Mugellanus.
Entre les feuillets 16 et 17 .	10. Hostiensis cardinalis. 11. Odofredus. 21. Oldradus. 22. Jacob de Butrigarus.
— 32 et 33	8. S. Raymondus. 9. Innocentius Papa IIII. 19. Cynus Pistoriensis. 20. Joannes Calderinus.
Sur la marge du verso du feuillet 84	66. Jacobus Cuiacius.
— 86 et 87	5. Azo. 6. Accursius. 16. Raynerius Foroliviensis. 17. Gulielmus de Cumo.
— 112 et 113	23. Bartolus. 24. Lapus de Castllione. 34. Baldus. 35. Angelus.
— 156 et 157	3. Placentinus. 4. Joannes Basianus. 14. Jacobus de Arena. 15. Richardus Malumbra.
— 214 et 215	7. Jacobus Balduini. 33. Signorol Homodei. 18. Joannes Andreæ. 44. Jacob Alvarotus.—En deux pièces, contenant chacune deux portraits superposés.
— 236 et 237	45. Jacobus Zoccus. 46. Bartholom. Cepola. 56. Felinus Sandeus. 57. Jason Maynus. — Cette page a été déchirée dans les deux tiers de sa hauteur, comme pour l'enlever.
— 251 et 252	31. Ludovic. Lambertacius. 32. Albericus Rosatus. 42. Ludovicus Romanus. 43. Panormitanus.
— 278 et 279	51. Franciscus Aretinus. 52. Antonius Rosellus. 62 Joan. Antonius Rubeus. 63. Andreas Alciatus.
— 323 et 324	47. Alexander Imolensis. 48. Marianus Socinus. 58. Carolus Ruinus. 59. Francisc Cuntius.
— 343 et 344	29. Benedict. de Plombino. 30. Salicetus. 40. Joannes ab Imola. 41. Paulus de Castro.
— 351 et 352	49. Petrus Philippus Corneus. 50. Andreas Barbatia. 60. Philippus Decius. 61. Udalricus Zazius.
— 376 et 377	25. Joannes de Lignano. 26. Andreas de Isernia. 36. Christofor Castilioneus. 37. Raphaël Fulgosius.
— 401 et 402	27. Petrus de Ancharano. 28. Antonius de Butrio. 38. Raphaël Cumanus. 39. Franciscus Zabarella.

Série C.

Marge du feuillet 11 recto .	2.	Ludo. XII. (*Ludovicus.*) La marge étant coupée, le nom est écrit en grandes capitales à l'encre rouge, au-dessous de l'estampe.
Verso 20	86.	Jacques Cuias.
Recto 38	95.	Roderic Zuares, écrit à l'encre rouge.
Recto 59	54.	Menoch, écrit à l'encre rouge.
Recto 73	88.	François Hottoman.
Recto 74	83.	François Duaren.
Recto 82	103.	Corasius, écrit à l'encre noire, sous l'estampe rognée.
Recto 102	138.	And. Tiraquel, à l'encre rouge.
Recto 122	93.	Sans noms. La marge rognée.
Verso 148	132.	Viglius, écrit à la main en petites capitales, encre noire.
Recto 158	90.	Jean Robert.
Recto 178	122.	Iac Cujas, écrit à la main, à l'encre noire.
Recto 206	87.	Anthoine le Conte.
Verso 222	77.	André Tiraqueau.
Recto 231	82.	André Alciat.
Recto 248	92.	Charles du Molin.
Recto 267	27.	Sans nom.
Verso id.	79.	Sans nom.
Verso 289	71.	Sans nom.
Recto 293	89.	Hugues Doneau.
Recto 371	85.	François Balduin.
Verso 386	62.	Guib. Cost, écrit à la main, à l'encre noire.
Recto 395	84.	Eguinaire Baron.
Verso 401	68.	Peckius, écrit à l'encre rouge.
Recto 404	124.	Sans nom.
Verso 448	100.	Sans nom.
Recto 449	130.	Sans nom.
Verso 466	72.	Barnabé Brisson, président.

Série D.

Au verso du feuillet 18 . .	Constantinus, 64.
Recto 157	Justinianus, 87.
Verso 363	Henricus II, 116.

des iconophiles. Grâce à cette trouvaille, nulle collection, après celle de Paris, ne possède maintenant un aussi grand nombre d'épreuves de nielles que la nôtre; car si le mémoire de M. Cicognara a révélé l'existence d'un nombre de planches d'argent niellées plus que double de celui indiqué par M. Duchesne, il n'a augmenté que de quelques numéros la liste des épreuves sur papier déjà connues. Cette extrême rareté donne à ces morceaux un prix extraordinaire; ce n'est que de loin en loin que les amateurs ont la chance d'en voir passer dans les ventes. Je ne connais, pour la Belgique, que la seule vente de M. Brisard où l'on ait vu des nielles, et, du moins cette fois, le Gouvernement ne les a pas laissés sortir du pays. La vente la plus importante dont on ait gardé la mémoire est celle du cabinet de M. Marc Masterman-Sykes, à Londres. Cet amateur possédait la plus riche collection dont il soit fait mention dans les fastes de la chalcographie. Elle renfermait 199 pièces (planches d'argent, empreintes de soufre et épreuves sur papier). M. Duchesne, dans son *Essai*, a noté les prix d'une partie des lots; en les rappelant ici, je ferai remarquer que cette vente a eu lieu en 1824, et que depuis lors, tous les objets d'art ont considérablement augmenté de valeur. Voici donc ces prix : Une planche d'argent a été vendue 8,000 francs; quatorze empreintes en soufre ont été payées ensemble 14,000 francs. Quant aux épreuves sur papier, *neuf* ont été adjugées entre 240 et 280 francs; *sept* entre 300 et 350 francs; *quatre* entre 400 et 500 francs; *trois* à 800 francs la pièce; *une* à 1,300 francs, et enfin le n° 54 a produit la somme fabuleuse de 7,500 francs : c'est un morceau de papier mesurant quatre pouces de haut sur trois de large.

Indépendamment des collections publiques, il existe plusieurs collections particulières qui conservent le nom de leur propriétaire, même après être passées dans les établissements publics; ainsi on désigne encore sous le nom de *cabinet Durazzo*, les pièces provenant de la collection de cet amateur et qui se trouvent aujourd'hui au musée de Turin. L'Italie a encore les collections *Malaspina* et *Cicognara*. L'Angleterre, outre la collection *Sykes*, peut citer les cabinets *Woodburn* et *Hamilton*.

La Belgique n'avait que la collection *Brisard;* elle a de plus aujourd'hui la collection *Van Sestich*, et toutes les deux se trouvent à la Bibliothèque royale de Bruxelles.

N. B. Je dois à l'obligeance de notre savant confrère M. le général Nerenburger, de pouvoir joindre des *fac-simile* à la présente notice. L'appareil photographique du ministère de la guerre, que M. le capitaine Libois fait fonctionner avec tant de goût et d'intelligence, a reproduit nos vingt nielles (1).

J'exprime, en terminant, le vœu que les directeurs ou possesseurs des collections qui renferment des raretés de ce genre, les fassent reproduire par le même procédé; de cette manière, en peu de temps, tous les cabinets d'estampes pourraient réunir des spécimens de tous les monuments les plus importants de la chalcographie, ce qui ferait faire un grand pas à l'histoire des premiers temps de cet art.

---

(1) Le tirage des épreuves a été fait par M. Radoux, photographe, Montagne de la Cour, 73, à Bruxelles.